



Limoges, le 15 novembre 2022

Depuis plus de vingt ans, l'Association « Les Entretiens d'Aguesseau » sollicite l'expérience de magistrats, d'universitaires et d'avocats afin de faire évoluer le débat sur des questions fondamentales intéressant la Justice et de mettre en évidence certaines problématiques contemporaines. Placés sous le haut patronage du plus illustre juriste limousin, le Chancelier d'Aguesseau, ces « Entretiens » ont pour principal objet de poser les grandes lignes d'une réflexion sur les évolutions de la justice du XXI siècle.

Afin d'encourager et de promouvoir la recherche dans ces domaines d'expertises, les entretiens d'Aguesseau ont décidé d'attribuer, tous les deux ans, un prix de thèse récompensant des thèses de doctorat soutenues dans l'espace francophone. Ces travaux doivent se rapporter à la thématique « Justices en mutation », envisagée sous ses différentes dimensions (procédure, administration de la justice, philosophie et théorie du droit), en insistant sur des approches historiques et comparatistes.

Nous lançons, pour 2023, l'Édition du prix d'Aguesseau

Afin d'en assurer une large publicité, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir diffuser les éléments de communication accompagnant ce courrier (affiche et règlement du prix). Nous restons par ailleurs à votre disposition pour toute précision que vous jugeriez nécessaire.

Vous remerciant par avance de l'aide que vous voudriez bien apporter à la diffusion de ce prix, je vous prie d'agréer ; Madame, Monsieur mes respectueuses salutations.

Pour le président des entretiens d'Aguesseau

Le responsable du prix d'Aguesseau au sein des entretiens

Pascal Plas

P.J : affiche et règlement du prix de thèse

Contact : M. Pascal Plas, Faculté de Droits et des Sciences Economiques de Limoges

pascal.plas@unilim.fr